



Flash-info des Amis de la Bertais-Vassot

Septembre 2023

*Vous trouverez dans ce courrier de rentrée la convocation officielle à notre **Assemblée Générale du 1er octobre**, ainsi que des indications succinctes concernant les premiers rendez-vous du trimestre.*

**Week-end des 30 septembre et 1er octobre
Spécial « Assemblée Générale »**

Cette année, l'Assemblée Générale statutaire de notre association aura lieu, comme annoncé, le **dimanche matin 1er octobre**, et fera suite à un « **après-midi Séva** » le samedi 30 septembre. Ce temps fort de notre vie associative sera l'occasion de nous retrouver autour de Yann et d'Anne-Marie qui, pour la circonstance ont invité l'une des dernières disciples encore vivantes de Swâmiji, **Colette Roumanoff**. Le dimanche après-midi, Colette partagera avec nous son expérience si originale et si instructive de la voie, telle qu'elle vient d'en témoigner dans son dernier livre « l'Impermanence heureuse ». Ci-dessous, la 4^{ème} de couverture de ce livre (qu'elle dédicacera sur place).



« Comment j'ai transformé ma vie avec la philosophie de Swâmi Prajnanpad »

Colette Roumanoff a rencontré Swâmi Prajnanpad à l'âge de 26 ans. Ses paroles ont continuellement éclairé son quotidien et l'ont aidée à pacifier son passé. Elle a pu se libérer des graves problèmes qu'elle avait avec sa mère, élever ses enfants, mener une carrière artistique.

Plus tard, elle a pu accompagner, sereinement, son mari Daniel atteint d'Alzheimer, jusqu'au bout.

En modifiant la vision que l'on a de soi, de l'autre et du monde, on peut accepter de vivre l'impermanence, de traverser des changements difficiles, de voir sa vie comme « un festival de nouveautés ».

Voici en détail le programme de ces deux jours :

Samedi 30 septembre : après-midi « service de l'ashram » (voir rubrique suivante)

Dimanche 1er octobre, valant **Convocation officielle à l'Assemblée Générale**

9h45 : Accueil des participants et signature du registre des présents

10h : Assemblée Générale statutaire (ordre du jour)

- 1) Rapport moral de la Présidente
- 2) Rapport financier du Trésorier
- 3) Renouvellement du Conseil d'administration
- 4) Questions diverses

11h45 : Intervention de Yann et Anne-Marie (présentation de l'état d'esprit et des activités de l'année)

13h : Repas

14h30 : Rencontre avec Colette Roumanoff (réservée aux personnes présentes le matin)

16h30 : thé convivial

17h15 : fin des activités

Participation financière:

*La participation à la journée d'Assemblée Générale n'est pas tarifée. Pour couvrir les frais engagés (location du barnum, défraiement de notre invitée, déjeuner et thé du dimanche ...), chacun sera invité à faire **une donation** (sur place ou en ligne) qui contribuera au maintien de la "bonne santé" financière de notre association.*

Inscription:

Dans tous les cas, pour participer à cette assemblée générale, il vous est demandé de vous inscrire de préférence en ligne, car c'est le moyen le plus simple pour nous de gérer le nombre de participants. Pour cela utilisez soit le lien présent sur la page d'accueil de notre site, soit directement celui présent ci-contre.

<<https://www.helloasso.com/associations/les-amis-de-la-bertais-vassot/evenements/we-assemblee-generale-des-30-septembre-et-1er-octobre-2023>>

A noter que cette démarche est *entièrement gratuite* et ne nécessite pas que vous fournissiez un numéro de carte bleue (sauf si vous choisissez de faire en plus une donation en ligne).

En cas d'impossibilité à utiliser ce moyen, merci de téléphoner à Joël Caillerie (06 75 05 96 46), de préférence entre 9h et 11h les jours ouvrables. Il saisira pour vous votre inscription sur HelloAsso à partir des informations orales que vous lui fournirez. De même, en cas de désistement, pensez à prévenir Joël au plus vite, de façon à ce qu'il puisse rectifier le décompte des présents.

Retransmission en ligne:

Comme les années passées, pour permettre à ceux et celles d'entre vous qui ne peuvent se déplacer, de participer malgré tout à la vie de l'association, nous retransmettrons celle-ci par visio-conférence. Si vous êtes concerné(e), merci de l'indiquer lors de votre inscription. Vous recevrez alors, le moment venu, les instructions de connexion (il suffit de disposer d'un ordinateur ou d'une tablette ou d'un smartphone, voire d'un simple téléphone si on veut juste suivre l'audio). Vous aurez la possibilité de participer à un test de connexion la veille de façon à pouvoir vous familiariser avec l'utilisation du logiciel Zoom que nous emploierons à cette occasion. Vous devrez alors vous engager à faire en sorte que la retransmission vidéo ne soit pas regardée par des personnes de votre entourage qui ne seraient pas elles-mêmes membres de La Bertais, cela de façon à préserver le caractère privé de cet événement. Dans le même esprit, il ne sera pas possible de visionner cette AG autrement qu'en direct, c'est-à-dire

en même temps qu'elle aura lieu à La Bertais. Si vous n'êtes pas disponible ce dimanche matin 1er octobre, vous ne pourrez donc pas « assister en différé » à l'AG.

Par ailleurs, du fait du caractère intime de la rencontre de l'après-midi autour de Colette, il n'y aura pas de retransmission vidéo de cette réunion.

Ceci étant et comme à l'habitude, l'ensemble de la journée fera l'objet d'un compte rendu écrit qui sera adressé sous forme de Lettre à toutes les personnes concernées (anciens et futurs membres de l'association) accompagnée du traditionnel appel de cotisation pour la saison 2023-2024.

Un dernier point : les membres amis qui ne peuvent ou ne veulent pas participer à l'AG en présentiel sont invités à retourner la procuration jointe à ce courrier, de façon à être malgré tout associés au vote des rapports moral et financier ainsi qu'à l'élection du nouveau C.A. Cela concerne aussi les membres amis qui suivront l'AG en visio-conférence, car comme nos statuts actuels ne permettent pas de comptabiliser les voix exprimées « à distance », ils ne pourront participer au vote que par le biais de cette même procuration.

C'est cette fois encore un pari un peu « audacieux » pour nous que d'organiser ainsi cette AG sous ces deux modes (présentiel et retransmission vidéo). Nous espérons que les personnes concernées apprécieront l'initiative qui vise à leur permettre de prendre ainsi leur part dans notre vie associative...

Après-midi « service de l'ashram » Samedi 30 septembre

L'après-midi du samedi 30 septembre sera l'occasion de se retrouver de façon plus informelle pour préparer la Maison aux activités du dimanche. Au menu, et comme d'habitude : cuisine, ménage, jardinage, bricolage.... Nous avons besoin de bras ; n'hésitez donc pas à vous joindre à nous ! Un dîner simplifié sera servi sur place le samedi soir aux personnes qui demanderont à être hébergées en vue d'assister à l'AG du lendemain.

Voici le planning de cet après-midi :

- 14h15 : accueil des participants
- 14h30 : méditation introductive
- 14h45 : répartition des tâches et séva
- 17h30 : thé convivial (probablement en présence de Colette !)
- 18h15 : fin des activités collectives (préparation du dîner pour ceux qui logent sur place)

Inscription:

Comme pour l'Assemblée Générale, pour participer à tout ou partie de cet après-midi « séva », il vous est demandé de vous inscrire de préférence en ligne, car c'est le moyen le plus simple pour nous de gérer le nombre de participants. Pour cela utilisez soit le lien présent sur la page d'accueil de notre site, soit directement celui présent ci-contre.

<<https://www.helloasso.com/associations/les-amis-de-la-bertais-vassot/evenements/we-assemblee-generale-des-30-septembre-et-1er-octobre-2023>>

En cas d'impossibilité à utiliser ce moyen, merci de vous reporter aux indications explicitées au paragraphe précédant au sujet de l'AG.

Aperçu des autres rendez-vous du trimestre (es détails sur toutes les activités de la saison seront donnés à l'AG)

- **Prochains séjours résidentiels de travail individuel (lying et/ou entretien) :**
 - Du lundi 23 octobre au samedi 4 novembre (deux semaines fractionnables)
 - Du jeudi 28 décembre au samedi 6 janvier 2024 (10 jours à suivre, non fractionnables)

*Les inscriptions à ces séjours se font directement par téléphone auprès de Paul Payre au **06 41 66 67 59**, du lundi au vendredi de 16h à 18h. (En cas d'absence, laissez un message sur le répondeur en indiquant la raison précise de votre appel et les moments où Paul peut vous joindre en retour).*

Les autres dates de l'année seront publiées dans le compte rendu qui suivra l'AG (ainsi que sur le site).

- **Reprise des cours hebdomadaires de Yoga à La Bertais avec Yann :**
 - Le mercredi soir : de 18h40-19h40, cours tout niveau, **à partir du 20 septembre**. Informations complémentaires et inscription directement auprès de Yann au 02 99 55 02 25
- **Groupe de soutien à la mise en pratique :**
 - Dimanche 15 octobre (9h45-18h) : première rencontre GSMP avec Yann et Anne-Marie.
 - Les autres dates de la saison : 10 décembre ; 28 janvier ; 24 mars ; 19 mai ; 30 juin.

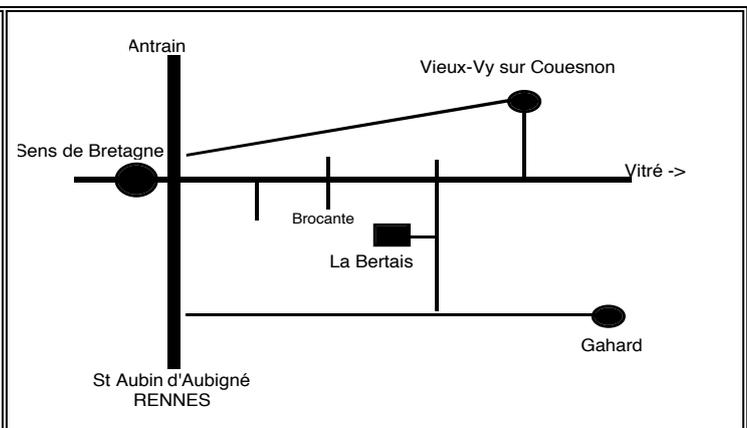
Les personnes qui ne sont pas déjà engagées dans cette activité mais qui souhaitent la rejoindre cette saison doivent en faire la demande directement auprès de Yann et Anne-Marie qui leur diront, après l'AG, s'il reste ou non des places pour la nouvelle saison.

- **Samedis « séva » :**

En principe, un après-midi de « service de l'ashram » est organisé chaque samedi précédant les rencontres du GSMP. Vous pouvez donc prévoir de venir passer l'après-midi à La Bertais aux dates suivantes

 - Samedi 14 octobre
 - Les autres samedis de la saison : 9 décembre ; 27 janvier ; 23 mars ; 18 mai ; 29 juin.

Pour mémoire, rappelons que les activités des samedis après-midi sont ouvertes à tous les adhérents de l'association alors que celles des dimanches sont réservées aux personnes ayant choisi le statut de " membre ami ". Par ailleurs, il se peut que certains samedis fassent l'objet d'un aménagement spécifique. Merci de consulter la page d'accueil du site pour connaître les dernières actualités et vous inscrire en ligne à celles qui vous concernent.

<p><u>Itinéraire d'accès à La Bertais</u></p> <p><i>De Rennes, prendre la rocade nord jusqu'à la sortie Betton. Suivre la voie express qui passe à hauteur de Betton (désormais dévié) et poursuivre en direction de St Aubin d'Aubigné (désormais dévié). Poursuivre en direction de Sens de Bretagne, situé à 30 km de Rennes. À la hauteur du carrefour pour Sens, prendre à droite la direction de Vitré et de L'A 84-CAEN. Faire environ 1km, dépasser l'intersection indiquant sur la droite une brocante, et tourner à droite à l'intersection suivante. Ensuite, à 200m, prendre de nouveau la première route sur la droite, au panneau indiquant : "La Bertais".</i></p>	
---	--

L'adresse postale de notre association :
Les Amis de La Bertais-Vassot, 2 La Bertais, 35490 Vieux-Vy-sur-Couesnon
Pour réserver un séjour : **06 41 66 67 59** (du lundi au vendredi entre 10h et 18h)
Dans les autres cas, pour joindre l'association, utilisez le n° fixe de La Bertais : **02 99 39 59 21**



**Procuration à utiliser par les membres « Amis » absents
physiquement lors de l'AG du 1^{er} octobre**

Si, étant adhérent de l'Association en qualité de "**Membre Ami**" (les "Membres Sympathisants" ne sont donc pas concernés), vous ne pouvez être physiquement présent(e) à cette Assemblée Générale, découpez ou recopiez le pouvoir ci-dessous, remplissez-le et donnez-le à une personne de votre choix, elle-même Membre **Ami**, pour qu'elle vous y représente. Vous pouvez aussi renvoyer ce bon pour pouvoir à la Présidente qui se chargera de vous trouver un(e) représentant(e) parmi les membres du CA.

* Nous vous rappelons que, selon nos statuts, "*seuls les Membres Amis possèdent une voix délibérative lors des assemblées générales*". Par ailleurs, veuillez aussi tenir compte du fait que, toujours selon nos statuts, "*chaque membre ne peut être porteur que de 3 pouvoirs au plus*".

Procuration (réservée aux membres "Amis") à renvoyer signée à
Mme Thérèse GARANCHER-GAUTIER,
6 avenue de l'Europe, apt 08 35340 LIFFRE

Je soussigné(e), en ma qualité de "Membre Ami" de l'association "Les Amis de La Bertais-Vassot", donne, au porteur de la présente, tout pouvoir pour me représenter à l'Assemblée Générale du 1er octobre 2023.

Date et Signature (précédé de la mention manuscrite "Bon pour Pouvoir")